

"30 Expédiez votre beurre régulièrement chaque semaine, afin qu'il arrive frais au consommateur et qu'il n'ait pas contracté ce goût de "vieux" qui le déprécie et en empêche la vente à des prix rémunérateurs.

"40 Envoyez un beurre moins salé que vous ne l'avez fait jusqu'à présent."

Il y a un autre point, sur lequel le rapport lui-même ne dit rien, mais qu'on trouve développé dans l'appendice et qui nous paraît avoir une certaine importance, c'est celui de l'emballage.

Dans la série des questions posées par M. Gigault aux négociants anglais sur la question du commerce du beurre, la 5ème est conçue en ces termes :

"5. Devrait-on changer l'emballage, et, dans ce cas, comment faire ?"

Sur vingt et une réponses citées, neuf disent que l'emballage actuel est suffisant, pourvu que la qualité soit améliorée ; une désire l'emballage plus propre, les autres conseillent l'emploi de la boîte carrée de 56 lbs, type de l'emballage d'Australie, ou de la boîte conique de même poids employée en Irlande, ou enfin du *kiel* danois, ou quart de 112 livres.

Les informations prises par nous ici, auprès des exportateurs qui avaient pu juger eux aussi *de visu* du mérite respectif des divers emballages, nous avaient disposé à attacher plus d'importance à l'amélioration de l'emballage. Le résultat de l'enquête de MM. Gigault & Leclair place cette question au second plan ; et, quoiqu'il ne faille pas la perdre de vue, il est évident que, ce qui importe le plus, c'est d'améliorer la fabrication, d'expédier frais et dans des compartiments frigorifiques, du beurre moins salé que celui que nous faisons actuellement.

La Chine se divise en 18 grandes provinces couvrant en moyenne un territoire de 248,000 milles carrés chacune. L'empire d'Allemagne contient 211,000 milles carrés, la France 140,000 et les Îles Britanniques 121,000.

Robert Louis Stephenson, le romancier anglais qui vient de mourir à Samoa, écrivait un jour à un de ses amis d'Angleterre : "Quand vous serez en Amérique, ne manquez pas de venir me voir. Vous prenez le bateau à San Francisco et ma maison est la seconde porte à gauche." Samoa est en effet la seconde escale que l'on peut faire sur le Pacifique, en partant de San Francisco ; mais le premier voisin est à plus de mille milles de la côte américaine.

## COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE  
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

L'assemblée générale mensuelle a eu lieu vendredi, le 11 janvier courant, sous la présidence de M. J. D. Rolland, vice-président.

Étaient présents : MM. L. E. Morin, père, L. E. Morin fils, J. X. Perreault, L. J. A. Surveyer, vicomte de la Barthe, A. de Tonnancourt, Maurice Perrault, Ubalde Garand, P. Hébert, J. Monier, Dr. O'Leary, et D. Shallow, etc. M. H. Laporte, président, est arrivé pendant la séance.

M. J. X. Perrault a soulevé la question de l'intérêt conventionnel, dont abusent les usuriers.

M. Garand dit que la chambre devrait mettre la question d'un côté, attendu que l'argent est une marchandise comme une autre et qu'il est inopportun d'en limiter l'intérêt. Les banques craignent souvent de risquer leur argent surtout en temps avoisinant la crise ; et les commerçants en souffrent tellement qu'il leur est avantageux alors de recourir à d'autres banquiers, aux courtiers qui les sauvent d'embaras. M. Garand ne voit pas de quelle façon l'on pourrait restreindre des conventions volontaires. Nos ministres ne s'avanceront pas sur ce terrain dangereux. L'Église elle-même, comprenant l'importance majeure de cette liberté, est revenue sur ses idées d'autrefois.

M. Morin parle d'établir un mont de piété et il propose, secondé par le Dr O'Leary : Que le comité de l'usure étudie la question d'un mont de piété comme remède aux maux actuels. Adopté.

La question du boulevard St-Denis ou boulevard National revient de nouveau sur le tapis. Le comité chargé d'étudier ce projet fait rapport par la bouche de M. Perreault.

Comme on le sait déjà, ce boulevard s'étendrait du Monument National jusqu'à la rue St-Denis. Il aurait 150 pieds de largeur ; au centre serait une terrasse de 70 pieds, ce qui laisserait une chaussée chaque côté de 40 pieds pour le passage des voitures. Le coût total serait de \$450,000. On devrait exproprier en même temps les terrains entre le boulevard et la rue Dorchester, ainsi que 100 pieds de profondeur du côté de la rue Ste-Catherine. La vente de ces terrains permettrait de réaliser la différence entre cette somme et le coût total de l'expropriation. Les constructions nouvelles pour l'embellissement du boulevard coûteraient \$1,352,000 ; ce qui donnerait un intérêt de \$19,313.

L'intérêt de l'argent qu'on y mettrait serait de \$18,000, ce qui laisserait à la ville un surplus de \$1,313.

L'expropriation, la vente des lots et l'exploitation pourraient être laissées à des capitalistes.

Il est alors proposé par M. Morin, secondé par M. Monier, que le rapport soit reçu et adopté et que copie soit envoyée à l'hôtel de ville. Adopté.

Sur proposition de M. Morin, le projet d'étude d'un musée commercial est retranché des ordres du jour.

Après quelques mots de M. Perrault sur le projet de la délégation de nos commerçants en France. M. Morin soumet à la chambre de commerce le rapport de la Commission du havre.

Sur proposition de M. Laporte, il est résolu que ce rapport soit inséré dans le rapport annuel de la chambre de commerce.

M. L. E. Morin, jr, propose ensuite, appuyé par M. J. X. Perrault, que le scrutin soit fermé à 3 heures de l'après-midi précises, le jour fixé pour les élections des officiers et des membres du conseil de cette chambre, et que cette clause soit ajoutée aux règlements de cette chambre. Adopté.

Afin d'augmenter le nombre des membres, M. Laporte donne avis qu'il proposera, à une prochaine assemblée, que la contribution pour les marchands de la campagne, au lieu d'être de \$5, soit de \$2 seulement.

Après l'admission de deux nouveaux membres, MM. Victor Hudon et Richard O. Garhart, la séance est levée.

M. Laporte fait remarquer que les journaux ont été mal renseignés, lorsqu'ils ont publié que l'intention de la chambre de commerce était d'envoyer une délégation en France, "aux frais du gouvernement."

M. Laporte, le président, avait personnellement exprimé l'idée que le gouvernement, dans l'intérêt général, pourrait bien envoyer lui-même une délégation. Mais ce n'était pas l'intention de la chambre de commerce de demander au gouvernement de faire la chose.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC

Le conseil de la Chambre de Commerce de Québec a eue sa première réunion mardi le 8 janvier, sous la présidence de M. E. B. Garneau, président. Étaient présents, MM. Elz. Pelletier, P. J. Bazin, Jos. Winfield, M. Joseph, Chas. E. Roy & F. X. Berlinguet.

Soumis au conseil une lettre de M. E. Baril, directeur du *Journal de la Bonneterie Française*, de Paris, qui demande pour une valeur de 150 francs d'échantillons de bonneterie de vente courante à Québec, avec le prix de revient de chaque objet rendu en magasin à Québec et, en regard, le prix de vente en gros, avec de plus, l'indication de la provenance de ces échantillons.

Le conseil décide de transmettre cette lettre au consul général de France à Montréal.

Le conseil donne instruction au secrétaire de demander au maître général des postes de faire faire le transport des malles par chemin de fer et non par traîneau entre les points desservis par l'Intercolonial ; et de prier la compagnie du chemin de fer de Témiscouata de faire correspondre ses trains avec ceux de l'Intercolonial à la Rivière du Loup et du Pacifique à Edmunston.

Il est aussi décidé de rappeler au comité de la classification du fret, à Toronto, sa promesse de faire une réduction sur le prix de transport des valises d'échantillons des commis voyageurs.

Publications reçues : *Répertoire du commerce et de l'industrie pour 1894* ; *The Board of Trade general Arbitration Act 1894* ; *The Fall in prices of commodities with special reference to depression and bimetalism*

ASSOCIATION DU BEURRE ET DU FROMAGE

L'Association du Beurre et du Fromage a tenu, lundi le 14 janvier, son assemblée générale annuelle. M. Nivin, président, occupant le fauteuil.

Après réception du rapport du président, dont l'impression est ordonnée,